

Adresse du conseil-général de la commune de Lorient (Morbihan) aux sections de Paris, lors de la séance du 19 fructidor an II (5 septembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse du conseil-général de la commune de Lorient (Morbihan) aux sections de Paris, lors de la séance du 19 fructidor an II (5 septembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCVI - Du 10 fructidor au 22 fructidor an II (27 août au 8 septembre 1794) Paris : CNRS éditions, 1990. pp. 262-263;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1990_num_96_1_15471_t1_0262_0000_9

Fichier pdf généré le 14/01/2020

que des biens nationaux estimés 562 704 L, ont été vendus 1 187 305, que les biens des émigrés et des gens suspects ont été affermés, qu'ils ont envoyé les cloches et font envoyer l'argenterie des églises.

Mention honorable et insertion au bulletin (38).

Les administrateurs et l'agent national du district de Lauzerte, département du Lot, félicitent la Convention nationale de l'énergie et du grand caractère qu'elle a déployés la nuit du 9 au 10 thermidor, pour sauver la liberté et le peuple, que le Catilina moderne et ses infâmes complices voulaient assassiner. Législateurs, disent-ils, vous avez livré ces monstres au glaive vengeur des crimes; vous avez encore une fois sauvé la patrie: recevez l'expression de notre reconnaissance et le tribut de notre juste admiration. Nous vous conjurons de rester encore à votre poste: il n'y a que vous qui puissiez anéantir les factions liberticides et consolider le bonheur du peuple. Continuez donc vos glorieux travaux: l'immortalité, les bénédictions de vos concitoyens seront votre récompense. Pour nous, ajoutent-ils, croyez que nous continueront à vous seconder par tous les moyens que la loi nous a confiés.

Ils font part à la Convention qu'ils ont fait fabriquer jusqu'à présent plus de six mille livres de salpêtre, et qu'ils augmentent tous les jours cette importante exploitation.

Que les biens nationaux provenant d'émigrés et estimés 562 704 L ont été vendus en petits lots, 1 187 305 L;

Que les biens des gens suspects et ceux des pères d'émigrés sont affermés à des prix très avantageux;

Qu'ils ont fait refluer dans les ateliers de la République une quantité considérable de matières de cloche et de cuivre;

Qu'ils feront parvenir incessamment au creuset national plusieurs caisses d'argenterie, provenant du ci-devant culte;

Que leur chanvre a été envoyé dans les ports de la République; que 1 200 jeunes républicains de la première réquisition viennent de voler à la défense de la patrie;

Que des dons considérables en bas, chemises, mouchoirs, souliers, toiles, etc. ont été déposés dans les magasins nationaux.

Enfin, ils assurent à la Convention qu'il est peu de districts qui aient donné des preuves plus multipliées et plus constantes de dévouement à la cause de la liberté et de l'égalité, que celui de Lauzerte (39).

25

L'agent national du district de Lisieux [département du Calvados], instruit la Convention que des citoyens ont conduit gratuitement à Rouen 724 929 L de matière métallique.

(38) P.-V., XLV, 75.

(39) Bull. 21 fruct. (suppl.).

Insertion au bulletin (40).

[L'agent national du district de Lisieux aux membres du comité de correspondance de la Convention, le 9 thermidor an II] (41)

Du nombre de deux cents dix mille six cents soixante douze livres de matière métalliques provenant des maisons nationales de ce district envoyés à Paris et à Rouen, 124 979 livres ont été portés à Rouen, sans aucun frais à la charge de la République, savoir 22 062 livres en plomb et 102 917 livres en métal de cloches. Les citoyens requis pour conduire les voitures à Rouen se sont chargés de ces différents métaux et conjointement avec le Directoire, je les ai invité de le faire, ce qu'ils ont agréé.

Salut et fraternité.

CORDIER

26

Le conseil-général de la commune de Lorient, département du Morbihan, fait passer à la Convention une adresse pour les sections de Paris, où il les félicite de la conduite qu'elles ont tenue pour déjouer la conspiration de Robespierre.

Mention honorable, insertion au bulletin] (42).

[Le conseil général de Lorient aux sections de Paris, le 21 thermidor an II] (43)

Citoyens, frères et amis,

Les expressions manquent pour rendre dignement la conduite énergique que vous venez de tenir dans la lutte infâme établie par le scélérat Robespierre et ses vils suppôts, entre les hommes libres et les esclaves.

Vous n'avez pas, dans cette pénible circonstance démenti ce caractère mâle et vigoureux que vous avez toujours déployé dans votre infatigable résistance aux complots sans cesse enfantés par la tyrannie pour la destruction de la Liberté.

Elle est impérissable cette précieuse Liberté, sous l'égide de défenseurs aussi zélés que vous vous êtes montrés dans cette crise et aussi constamment insensibles aux instigations perfides d'une municipalité en rébellion contre la loi, dont la justice nationale vient de faire une justice éclatante, et qui est vouée à l'exécration générale.

Elle est impérissable cette précieuse Liberté, appuyée sur le principe indestructible si solennellement manifesté par la Convention nationale de n'avoir aucune idole, et ne s'attacher désormais à aucun individu en particulier dans la suite des opérations, mais bien entièrement à la chose publique seule.

(40) P.-V., XLV, 75.

(41) C 319, pl. 1 305, p. 17.

(42) P.-V., XLV, 75.

(43) C 319, pl. 1 305, p. 18.

La commune de Lorient en entier secondera toujours également avec énergie tous les efforts généreux que vous serez dans le cas de faire pour le triomphe et l'affermissement complets de la République française une indivisible et impérissable.

DROZ aîné (*maire*), PEYRANY (*agent national*)
et 23 autres signatures.

27

Un citoyen qui garde l'anonyme, adresse à la Convention nationale un poème à la louange des républicains qui montoient le vaisseau *le Vengeur*.

Mention honorable au procès-verbal, et renvoi au comité d'Instruction publique (44).

28

Adresse de la société populaire de Forcalquier [département des Basses-Alpes]. Elle annonce qu'elle a exclus de son sein les banqueroutiers et les faillis, et tous ceux qui se permettront des actes contraires à la probité.

Renvoi au comité de Législation (45).

29

Autre de la société de la Clayette, département de Saône-et-Loire : cette société envoie le détail d'une fête civique, célébrée le 10 thermidor, en l'honneur des jeunes héros Bara et Agricola Viala. Elle a ouvert une souscription pour aider à la confection d'un vaisseau.

Mention honorable, insertion au bulletin (46).

[*Les sans-culottes composant la société populaire de La Clayette au président de la Convention, s.d.*] (47)

Citoyen Président,

Tu verras par l'extrait que nous t'envoyons du procès-verbal de la séance de notre société du dix thermidor qu'après avoir assisté en masse à une fête en l'honneur des héros Bara et Viala où les vertus de ces deux jeunes martyrs de la Liberté ont été célébrées de la manière la plus républicaine, la plus simple et la plus touchante, la société à la suite d'un discours dans lequel un de ses membres développa avec force et énergie les crimes du

gouvernement anglois arrêta par acclamation l'ouverture d'une souscription pour aider à la confection d'un vaisseau pour la marine de la République.

Lorsque la cavalerie de nos ennemis exerça des brigandages dans quelques-uns de nos départements, notre société eut le bonheur d'offrir à la Patrie deux cavaliers jacobins.

Telle a toujours été et sera toujours notre [mot illisible] dans les circonstances pénibles de la révolution.

Nous avons toujours cru que des faits étoient plus utiles que des phrases.

Nous te prions d'assurer la Convention de notre attachement et de notre dévouement absolu.

Vive la République, vive la Montagne.

GAILLARD, GUILLOUR, LOUVRIER

[*Adresse de la société populaire de La Clayette aux sociétés du département, et extrait du procès-verbal du 10 thermidor an II*] (48)

Liberté, Egalité Fraternité

LA SOCIÉTÉ POPULAIRE
DE LA CLAYETTE

A toutes les SOCIÉTÉS POPULAIRES
du Département de Saône-et-Loire

Frères et Amis,

S'il étoit utile d'augmenter votre haine pour le gouvernement de Londres, nous vous tracerions les malheurs et les crimes dont il couvre depuis longtemps les quatre parties du monde.

Nous vous rappellerions que lord *Clives*, poursuivi par ses remords, pour avoir fait périr dans les contrées les plus fertiles des grandes Indes, six millions d'hommes dans les horreurs de la famine, se déchira les entrailles pour terminer son odieuse existence. Nous vous dirions que *Hastings* a presque fait oublier les cruautés du fanatique *espagnol* dans l'Amérique, par celles qu'il a exercées en dernier lieu, dans le Bengale, pour servir la cupidité d'une compagnie de marchands.

Nous vous montrerions sur les côtes d'Afrique, le père vendant ses fils, les fils livrant leurs pères. Tous les sentimens de la nature et de l'humanité méconnus dans ces malheureuses contrées, parce que l'avidité Anglaise n'a pas frémi de spéculer sur le commerce des hommes.

Nous vous transporterions en Amérique où les injustices et ses vexations forcèrent les colonies à l'heureuse insurrection qui a fait luire sur ces régions fortunées, les premiers rayons de la liberté.

Nous reviendrions en Europe où nous vous ferions voir toutes les trahisons, toutes les perfidies, tous les massacres, qualifiés *guerres*, que son astucieuse et exécrable politique a enfantés dans les différents cabinets des despo-

(44) P.-V., XLV, 75. Bull. 19 fruct. (suppl.).

(45) P.-V., XLV, 76.

(46) P.-V., XLV, 76. Bull. 19 fruct. (suppl.).

(47) C 320, pl. 1 315, p. 26.

(48) C 320, pl. 1 315, p. 27. Adresse imprimée, à Mâcon, de l'imprimerie des frères Chassipolet, an II, 4 pages.